



Non versement de la pension et honoraires avocats

Par **Kilmir**, le **04/03/2009** à **01:50**

Bonsoir, Le papa menace comme il y a 2 ans de ne pas verser la pension alimentaire. Je vis à l'étranger. Il y a 2 ans, j'avais contacté par téléphone une avocate en France qui s'était chargé du dossier de non paiement de la pension. Je sais que je peux saisir le JAF par courrier moi-même. J'ai besoin de la GROSSE. Mon ex avocate me demande 300e pour frais de désarchivage alors que le dossier est archivé depuis moins de 2 ans. Sans travail actuellement, je n'ai pas les moyens de payer. A-t-elle le droit, ou est-ce un abus? Je suis coincée. Merci de votre réponse. Sincères salutations.